AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0444
FR0000053506-FS0175

19 février 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEDIM

(Euronext Paris)

Par courriers reçu le 16 février 2018, la Caisse des Dépôts et Consignations (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 février 2018, indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations SA[1], les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CEGEDIM et détenir 419 915 actions CEGEDIM représentant 839 830 droits de vote, soit 2,99% du capital et 3,84% des droits de vote de cette société[2], ainsi répartis :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Bpifrance Participations	419 915	2,99	839 830	3,84
CDC (en direct)	0	-	0	-
Total	**419 915**	**2,99**	**839 830**	**3,84**

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché, par la société Bpifrance Participations[1], de 1 682 146 actions CEGEDIM dans le cadre de la construction accélérée d'un livre d'ordre[3].

À cette occasion, la société Bpifrance Participaitons a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

[1] Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 13 997 173 actions représentant 21 821 716 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société CEGEDIM en date du 13 février 2018.